



ANGRESSE

Bulletin municipal 2019

RÉALISATIONS

PROJETS EN COURS

LA VIE À ANGRESSE

LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS

SERVICES SUR NOTRE COMMUNE

le 28/02/2019

www.angresse.fr

N° 34

04 | COMPTE-RENDU DES FINANCES 2018

4- Coté investissement - côté fonctionnement

06 | RÉALISATIONS / PROJETS EN COURS

6- Le projet de quartier du collège voit le jour
9- L'éducation, priorité de la commune
10- Les actions pour les enfants en quelques dates
10- Réaménagement global de 3 quartiers
11- Développement des pistes cyclables
11- Foncier

12 | LA VIE À ANGRESSE

12- Un 11 novembre émouvant
12- les aînés réunis pour le Traditionnel repas de fin d'année 2018

13 | LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS

13- Comité des fêtes
14- Angresse sport pelote
16- Angresse Rando
17- L'association des Anciens d'Angresse
18- Tennis Club d'Angresse
19- Le tournoi de tennis d'Angresse renaît
20- Une nouvelle association
20- Judo et Taïso
21- ARA : 2018, une excellente année !
22- Les copains d'abord VTT
23- Hommage à Didier
23- Teach me !
24- Fête du sport / Forum des associations 8 sept 2018

25 | LA MAIRIE D'ANGRESSE

25- A notre disposition sur notre commune - Calendrier des manifestations 2019
26- Numéros utiles - Etat civil
27- Petit rappel règlementaire et législatif...
27- Frelon asiatique

Le mot du maire

Cher(e)s angressois(e)s

Vous connaissez mon attachement à la commune, vous connaissez ma volonté, et celle de l'équipe municipale, de faire d'Angresse un village qui vit, où les gens se respectent, dialoguent et construisent ensemble un avenir commun.

En tant que maire, j'aurai bientôt donné près de 10 ans au service de l'intérêt général, des gens et de mon village, tout en travaillant par ailleurs.

Quand je regarde le chemin parcouru, je vois que ce petit havre de paix, niché derrière de grandes stations balnéaires, a évolué plus que favorablement.

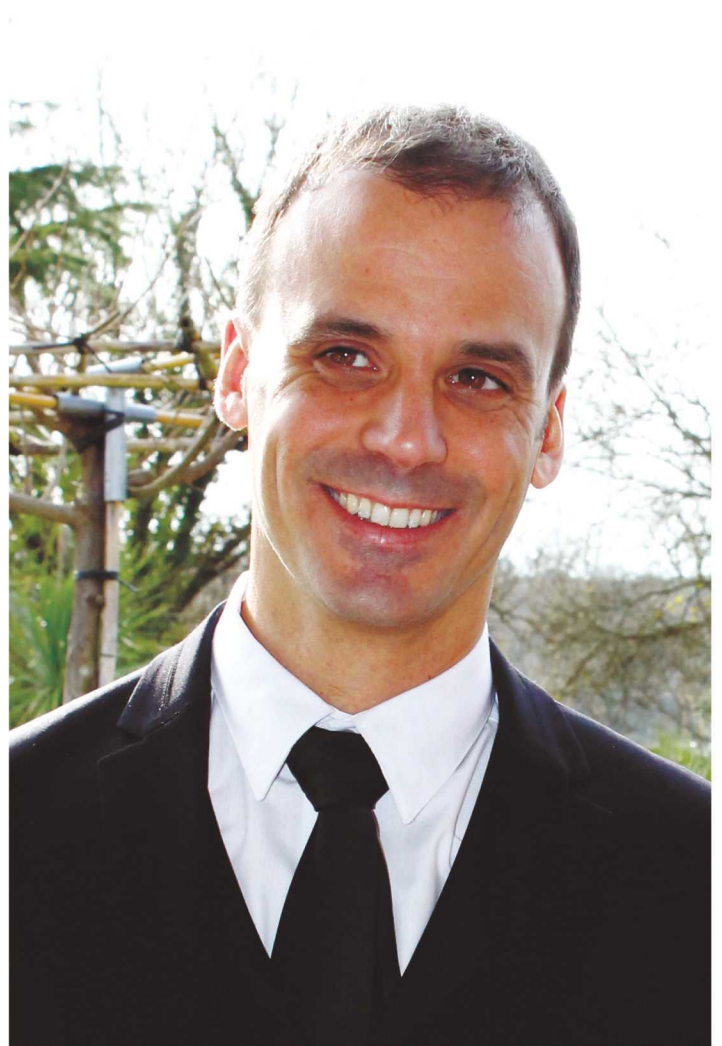
Tout n'est pas parfait, bien-sûr, mais la volonté qui a été la mienne de faire au mieux, en recherchant toujours le consensus, pour apporter de nouveaux services, sans augmenter les impôts et en maîtrisant le développement, porte ses fruits.

La maison médicale, l'agrandissement et la restructuration de l'école, les kilomètres de trottoirs, les placettes, la réouverture du bar des Platanes, le concours des villages fleuris, le tennis couvert, le dojo, le centre de loisirs, le relais communal d'assistantes maternelles, les acquisitions foncières, ont déjà profondément modifié l'image du village et ont permis d'y développer un supplément d'âme et de vie.

Les gros chantiers en cours sur la Route de Saubion vont dans le même sens : l'ouverture prochaine du collège, du gymnase, du terrain de football et du mur à gauche, la réalisation d'une piste cyclable vers Saubion et d'un rond-point à l'entrée du village (où finira bien par arriver le supermarché*) sont autant d'éléments qui vont faciliter la vie de tous les angressois.

Au final, plus de dix millions d'euros auront été investis par la commune en équipements publics sans que l'endettement n'augmente et alors que notre budget est restreint. C'est une gageure.

J'ai toujours pensé qu'agir valait mieux que commenter ; qu'une solution de compromis, même imparfaite, valait mieux que l'inaction et qu'il fallait, même sous la pression des intérêts particuliers ou catégoriels, rester guidé par la boussole de l'intérêt général.



C'est pour cela que je soutiendrai toujours celles et ceux qui donneront de leur temps pour travailler à la réalisation des projets de la commune, comme par exemple, le sauvetage des barthes ou la liaison cyclable entre le village et les stations littorales.

i *Le permis de construire délivré en 2017 a été attaqué par une enseigne concurrente. La commune a gagné auprès de la cour d'appel, les arguments de la partie adverse n'étant pas fondés. Si aucun recours n'est de nouveau réalisé, le chantier pourrait démarrer avant la fin de l'année.

” Arnaud Pinatel

Côté investissement

Nos recettes d'investissement sont quelque peu « gonflées » par des emprunts réalisés en vue des travaux autour du collège. En effet, sont à la charge de la commune, les travaux de voirie et de viabilisation, et les équipements sportifs. Pour ces derniers, nous bénéficierons d'une aide du Département et de la Communauté de Commune. Nous avons donc profité de taux d'intérêts extrêmement bas pour emprunter 600 k€ pour ces travaux + 300 k€ de prêt relais TVA.

Si on ne tient pas compte de ces emprunts, nos recettes d'investissements s'élèvent à 2 444 294 €

Nos dépenses d'investissement ont concerné principalement la construction du tennis couvert, l'aménagement du dojo, la restauration de l'église, l'achat de matériel de voirie, renouvellement de portes et fenêtres sur certains bâtiments communaux, remplacement de bouche à incendie, etc. D'autre part, nous avons commencé à régler les travaux de voirie au collège, dont le financement nous incombe.

Nous avons également remboursé l'EPFL, qui nous a permis d'acquérir des réserves foncières

Le total de nos dépenses d'investissement s'élève à 2 208 768 €.

i Afin d'améliorer la lisibilité de cet article, les chiffres présentés sont arrondis.

<i>Recettes d'investissement</i>	<i>2 017</i>	<i>2 018</i>
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, taxe aménagement, excédent fonctionnement N-1)	499 254	1 455 889
Subventions d'investissement reçues (état, département, Communauté de Communes...)	142 162	260 155
Emprunts et dettes assimilés	500	1 153 345
Report excédent investissement N-1	0	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	88 160	252 104
Opérations patrimoniales	680 000	222 801
Totaux	1 410 076	3 344 294

<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>2 017</i>	<i>2 018</i>
Emprunts et dettes assimilés / Remb EPFL	255 672	344 078
Immobilisations incorporelles (frais d'études...)	41 210	0
Subventions d'équipements versées	75 112	108 199
Immobilisations corporelles	575 613	562 098
Immobilisations en cours	7 801	449 367
Report déficit N-1	297 666	522 225
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 227	0
Opérations patrimoniales	680 000	222 801
Totaux	1 935 301	2 208 768

Résultat d'investissement	-525 225	1 135 526
----------------------------------	-----------------	------------------

Côté fonctionnement

Nos recettes de fonctionnement (2 058 606 €) proviennent pour presque la moitié des impôts et taxes (dont taxes foncières et habitation 778 587 €), dotations et subventions 258 132 € (dont 105 455 de Dotation Générale Forfaitaire) et divers produits communaux.

Nous restons vigilants pour toutes les dépenses : les principaux postes en augmentation sont ceux liés à l'école (225 enfants à la dernière rentrée scolaire), l'entretien des véhicules et matériels, l'entretien des voies et réseaux, les prestations de services (dont TAP). Les autres postes sont stables, et certains même, en baisse.

i Notre trésorerie est saine, et nous envisageons de rembourser le prêt TVA avant la fin de l'année, ce qui portera notre dette à 1 405 K€, soit environ 700 € par habitant.

<i>Recettes de fonctionnement</i>	2017	2018
Atténuations de charges	11 610	12 549
Produits des services, domaine et ventes diverses	48 567	38 712
Impôts et taxes	1 070 961	960 273
Dotations, subventions et participations	259 588	258 132
Autres produits de gestion courante	794 966	216 312
Produits financiers	9	9
Produits exceptionnels	47 264	233 417
Report excédent fonctionnement N-1	0	339 202
Opérations d'ordre entre sections	2 227	0
Totaux	2 235 192	2 058 606

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	2017	2018
Charges à caractère général	276 892	314 369
Charges de personnel et frais assimilés	533 809	546 901
Autres charges de gestion courante	148 684	143 190
Charges financières	39 359	37 499
Charges exceptionnelles	500	383
Opération d'ordre entre sections	88160	252104
Totaux	1 087 404	1 294 446

Résultat de fonctionnement	1 147 788	764 160
-----------------------------------	------------------	----------------



La création d'un nouveau collège est un moment fort pour le Département, l'Éducation nationale et une commune. Dans sa volonté de conserver des établissements à taille humaine, le Conseil départemental des Landes veille à anticiper les évolutions démographiques sur son territoire.

De 2004 à l'année scolaire en cours (2018-2019), les effectifs des collèges publics landais ont augmenté de + 2 462 élèves, soit + 17 %. À la rentrée 2019, les prévisions montrent que 320 élèves supplémentaires viendraient rejoindre cet effectif.

Le futur collège d'Angresse, 39^e établissement public du département des Landes, est dimensionné pour accueillir jusqu'à 600 élèves.

Le parti pris architectural

Un rapport à l'environnement juste et sensible

L'implantation des bâtiments permet de préserver un maximum d'espace naturel et d'installer une hiérarchisation des flux et des usages : de l'agitation au calme, du parvis aux salles de classe, du bâti à la nature.

Une architecture simple et élégante évoquant la construction typiquement landaise

Les codes de la construction traditionnelle sont détournés à l'échelle du programme. Les travées centrales et le préau deviennent de véritables rues : des espaces publics intérieurs pour vivre ensemble, baignés de lumière, irriguant l'ensemble du bâtiment. Ils sont tour à tour lieu de circulation, d'attente, de rencontre et d'échanges.

Une attention permanente à l'usage : du collégien à l'entretien

Tous les matériaux et systèmes ont été choisis pour proposer un bâtiment :

- › **Durable** : solide, pérenne et soucieux de son empreinte écologique ;
- › **« Passif »** : fonctionnant naturellement avec un minimum de programmation ou d'intervention des usagers ;
- › **Facile d'entretien** : systèmes simples, matériaux robustes et durables.



Le chantier

L'équipe d'architecture landaise, Atelier d'architecture Michel Daries (mandataire) / Équi Libre Architectes développe dans son programme 4 900 m² de locaux scolaires et administratifs :

- | | | |
|---------------------------|-----------------------------|--|
| › Administration | › 3 salles de sciences | › 1 classe ULIS |
| › Demi-pension | › 1 CDI | › Les locaux professeurs |
| › Locaux généraux | › 1 salle d'étude | › 1 salle polyvalente |
| › 17 salles banalisées | › 1 salle de musique | › 1 terrain sportif avec piste de course et anneau de fond |
| › 3 salles de demi-groupe | › 1 salle d'arts plastiques | › 3 logements de fonction |
| › 2 salles de technologie | › 1 infirmerie | |



Coût de l'opération : 17 M€

Le projet intègre la réalisation d'un **gymnase communal** (2,2M€) incluant 2 810 m² dont 286 m² pour les locaux vestiaires/bureaux permettant à la fois la pratique sportive pendant la période scolaire mais également une pratique plus ouverte en dehors des horaires et périodes. Le gymnase inclura un espace mur à gauche doté d'une cloison mobile permettant la pratique de l'ensemble des jeux de pelote. Les installations à disposition : 1 terrain de handball, 1 terrain de basketball et plusieurs terrains de volleyball et de badminton.

Enfin, le chantier, sur lequel interviendront **31 entreprises**, apporte aussi une réelle dynamique économique pour le territoire. Les estimations de la Fédération nationale des travaux publics indiquent que chaque million d'euros investi dans les infrastructures pour leur construction et leur entretien équivaut à 10 emplois.



Le projet de quartier du collège voit le jour



Réunion publique.

Le projet de nouveau quartier du collège est né en 2014 avec la nécessité de créer un nouvel équipement sur la Côte Sud et notamment pour les communes de Bénesse Maremne, Angresse et Saubion.

En effet, le département, qui est en charge des collèges, souhaite développer des structures à taille humaine (moyenne de 500 élèves avec un maximum de 600) afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales et un taux d'encadrement élevé.

Or, les collèges de Labenne, Capbreton, Tyrosse et Saint Geours de Maremne arrivent à saturation.

La construction d'un collège sur la commune d'Angresse a semblé la solution la plus appropriée du fait de la position de carrefour de la commune et s'inscrit parfaitement dans le développement maîtrisé que nous souhaitons pour le village car il permet la construction d'un gymnase, d'un mur à gauche, d'un terrain de football et stabilisera les enfants de la commune sur le village jusqu'aux portes du lycée.

Ces nouveaux services seront une source de vitalité pour nos associations, nos commerces et nos manifestations.

Pour cela, la commune a dû dégager une assiette foncière de presque 5 hectares. Or la municipalité d'Angresse n'a pas la chance de posséder de réserves foncières en nombre car la commune s'est construite sur des terrains appartenant à des privés au fil des projets de

lotissement sans que la collectivité ne puisse profiter de la manne générée par la vente de lots pour développer des équipements publics.

Face à cette situation, nous avons marqué deux volontés : Mieux maîtriser le nombre de logements construits en revenant à une moyenne de long terme de 30 logements par an. Conditionner la réalisation d'opérations de constructions d'envergure (supérieurs à 10 logements) à la réalisation de réserves foncières communales ou d'équipements publics. (La maîtrise du foncier)

Le projet de nouveau quartier intégrant la réalisation d'équipements publics comme un collège, un gymnase, un mur à gauche et un terrain de football s'inscrit dans cette logique. L'accord trouvé avec un propriétaire a conditionné la réalisation d'une dizaine de logements par an pendant cinq ans (2019/2023) sur environ 3ha à la session à l'euro par celui-ci d'environ 7 ha de terres afin de réaliser les équipements publics.

Ainsi la commune, tout en maîtrisant son développement, s'est dotée des réserves foncières qui lui font défaut afin de développer des équipements lui permettant de ne pas devenir une cité dortoir.

Cerise sur le gâteau, cette maîtrise du foncier permet de fortes économies au contribuable angressois, qui sans cela, devrait financer l'achat par la commune de terrains afin de créer ces équipements publics.

L'éducation, priorité de la commune

L'éducation est une priorité de la municipalité, jamais démentie, depuis que Jean Cazenave, ancien maire, a tout fait dans les années 1980, pour que l'école d'Angresse ne ferme pas.

Le groupe scolaire qui compte aujourd'hui 9 classes et 225 élèves a été agrandi et rénové en 2016. Ainsi, la commune met à la disposition exclusive de l'éducation nationale pendant le temps scolaire : 9 salles de classe, 1 salle de motricité, 1 salle de sieste, 1 salle multi-activité, 2 bureaux des enseignants, 1 bureau du directeur et des salles de stockage (utilisées en dehors des heures scolaires par l'ALSH).

En complément de ces moyens obligatoires, la commune met à disposition du matériel pédagogique mutualisé avec l'ALSH, l'équivalent de deux agents et demi (ATSEM), une dotation d'équipement (fournitures scolaires) pour chaque élève (50 € par élève en 2018), un accueil en garderie, une restauration pour les élèves et les adultes travaillant à l'école, un Accueil de Loisir sans hébergement...

Elle participe également aux voyages et sorties scolaires à due proportion des participations de l'Association des Parents d'Elèves et de la coopérative scolaire.

De plus, en partenariat avec MACS, sont mis à disposition un tableau numérique avec ordinateur portable par classe et des tablettes pour chaque élève et chaque enseignant à partir du CE2.

Au total les dépenses de la commune pour l'école s'établissent à environ 400 000 € sur un total de dépenses communales d'environ 1 000 000 €. C'est l'équivalent de l'ensemble de la taxe foncière collectée.

En janvier 2019, la commune a décidé d'allouer des moyens matériels supplémentaires à savoir la mise à disposition du Relais Communal d'Assistants Maternelles afin d'y développer des activités de lecture, ainsi que des plages horaires au Tennis Couvert et au Mini-Dojo afin de favoriser les activités sportives.

La convention de mise à disposition de ces moyens supplémentaires a été signée par l'Education Nationale.



Inauguration de l'école.

Les actions pour les enfants en quelques dates



Nouveau Jeu.

- 2011** – Création du centre de Loisirs.
- 2012** – Création du City Stade.
- 2013** – Création du Parking de l'école.

2013 – Création du Préau de part et d'autre des anciens bâtiments de l'école.

2014 – Mise en place de la semaine de 4.5 jours, Création des Temps d'Activité Périscolaires : 5 heures d'accueil et d'activités gratuites supplémentaires pour les élèves.

2015 – Déclaration de Projet pour la construction d'un Collège et de ses équipements sportifs complémentaires.

2016/2017 – Agrandissement/Rénovation de l'école permettant la création de 5 salles supplémentaires nettes, l'agrandissement de la cantine, de la salle de repos, de la salle de motricité.

2018 – Création d'un Tennis Couvert mis à disposition de l'école, du centre de loisirs et des associations.

2018 – Création d'un DOJO mis à disposition de l'école, du centre de loisirs et des associations.

2018 – Création d'un relais Communal d'Assistants Maternelles.

2019 – Nouveaux jeux à la Plaine des Sports

Réaménagement global du quartier de Lagroune, des routes de Seignosse du Vignau et de Soorts

Ce quartier situé en plein centre bourg a été entièrement réaménagé, les travaux ont débuté fin 2018 et se sont achevés en mars 2019.

Ce projet d'ensemble a permis de repenser globalement ce quartier avec pour principal objectif :

- Le respect des vitesses autorisées en agglomération
- Le développement des continuités piétonnes accessibles et sécurisées pour relier et desservir le centre bourg à l'ensemble de ce quartier

Ainsi pour ce faire les Chemins de Lagroune et de la Fontaine ont été mis en sens unique.

Des aménagements de cheminements pour les Personnes à Mobilités réduites (PMR) et de traversées sécurisées ont été réalisés sur l'ensemble de ces axes.

Le réseau pluvial a lui aussi été repris notamment sur les Chemins de Lagroune et La Fontaine.

La sécurisation des carrefours chemin de Lagroune/ Route de Seignosse ont été repensé avec la réalisation d'une écluse afin de réduire fortement la vitesse.

Enfin sur l'ensemble de ces axes d'importants aménagements de stationnement ont été implanté.

L'engazonnement vient d'être réalisé par les services de la commune, l'embellissement se poursuivra à l'automne par la plantation de parterre de fleurs et d'arbustes.

L'ensemble de ces investissements représente un coût total hors taxe s'élève à plus de 450 000 €.

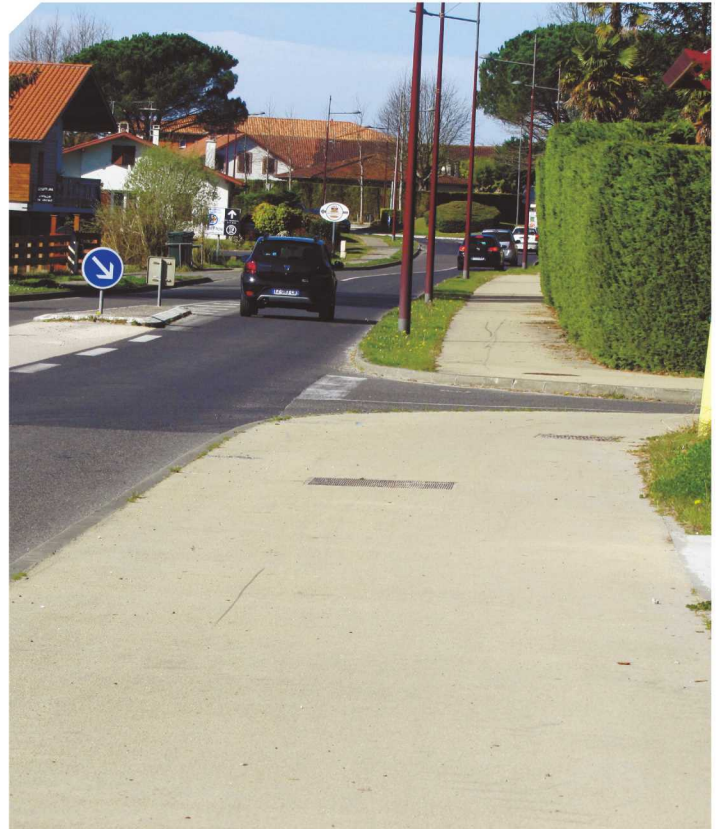


Le chemin de Lagroune désormais en sens unique.

Développement des pistes cyclables

Le développement des pistes cyclables est un sujet important pour nous tous. La communauté des communes MACS met en œuvre un plan d'investissements. Celui-ci tarde cependant à prendre forme pour notre commune. Le Conseil Municipal fait son possible pour que l'année 2019 voit la finalisation de la liaison entre notre commune et celle de Saubion. Ce tronçon est important pour permettre la sécurisation de la route mais aussi un accès cyclable au futur collège pour les Saubionnais. Plusieurs solutions ont été envisagées car nous avons souhaité prendre en compte les demandes des riverains concernant les accès du chemin du Moulin de Sis et du chemin du Goua et l'inscrire dans une solution plus globale répondant à l'Intérêt Général. En l'occurrence, il y aura un vrai gain pour tous, usagers comme riverains, avec une solution de compromis équilibrée. Les formalités administratives sont enfin terminées. Ce sera ensuite à MACS de réaliser les travaux.

Il y a également une demande forte et légitime pour relier Angresse à Capbreton ou Hossegor. Si on veut permettre aux Angressois d'utiliser leurs vélos au lieu de leur voiture, il n'y a pas d'autre solution que d'accélérer sur ce tronçon. Là aussi, nous espérons que cela verra le jour dans les deux à trois ans. En tout cas, nous y travaillons.



Voie partagée.

Foncier

Lorsque nous avons été élus en 2014, nous avons insisté sur la nécessité pour Angresse de continuer à avancer à l'intérieur d'un territoire, la côte sud des Landes, particulièrement dynamique. Mais nous souhaitons également que cette dynamique soit placée sous le signe de la maîtrise : maîtrise de l'urbanisation, maîtrise des finances et maîtrise du foncier.

Beaucoup de gens veulent venir vivre ici, mais nous restreignons volontairement les constructions de logement à une trentaine par an en moyenne. Conséquence immédiate : le prix de vente des terrains à bâtir et des maisons n'a de cesse d'augmenter sur la commune. Cette inflation empêche de plus en plus ceux qui le souhaitent (généralement des familles ou des gens qui travaillent) de vivre sur la commune pour des raisons de budget. C'est donc à nous, élus, d'apporter les solutions. Celles-ci passent par la maîtrise du foncier.

Ainsi, l'aménagement du lotissement communal Guimont sur la route de Bénesse a permis à des primo-accédants, des jeunes couples, des couples actifs avec enfants, de construire sur la commune. Grâce à la construction de 9 logements à loyer modéré, il a également donné des solutions d'hébergement sur des petits appartements à d'autres foyers.

Depuis 2014, la commune a également finalisé l'acquisition de nouvelles parcelles pour un total de 13 hectares (dont 5 alloués au collège et aux équipements sportifs) qui sont autant de réserve pour approfondir l'accueil des familles dans le cadre d'un développement maîtrisé.

Un 11 Novembre émouvant

Le 11 novembre dernier, la France entière célébrait le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale ; dans notre village, la commémoration fut particulièrement poignante et enrichissante : la transmission et le ressenti des écoliers était au centre de la manifestation.

Les membres de l'école communale ont activement relayé ce devoir de mémoire en prodiguant non seulement l'enseignement de l'histoire de cette période mais aussi en suscitant l'expression créative des élèves.

A l'abri d'un petit chapiteau étaient exposés des dessins d'enfants, des objets d'époque et des documents militaires leur provenant de leurs ancêtres.

Certains d'entre eux lurent des lettres de poilus : l'évocation de destins aussi dramatiques dans la bouche de jeunes enfants fit frissonner toute l'assistance. Et l'on peut penser que leur implication dans ce type de manifestation et la force des mots qu'ils prononcèrent aura une grande valeur éducative.



Lecture de lettres de poilus par les écoliers.

Cette cérémonie fut l'occasion d'une sincère communion entre membres de la population angressoise, des enfants les plus jeunes à nos anciens, partageant ce sentiment d'humanité et d'appartenance au son de la marseillaise exécutée de main de maître par notre fanfare habituelle.

” Jean Michel Dagnan

Les Aînés Réunis pour le Traditionnel repas de fin d'année 2018



Le repas des anciens.

Le samedi 10 novembre 2018 comme tous les ans, le CCAS d'Angresse a offert à tous les anciens de plus de 70 ans de se retrouver pour un moment convivial, dans la salle des fêtes préparée pour l'occasion par les élus.

Sur 270 invitations envoyées 110 personnes ont répondu présentes pour cette journée festive.

Avant le repas, le traditionnel discours de Mr le Maire Arnaud Pinatel. Celui-ci a changé de formule : au lieu de donner les perspectives à venir, il a demandé à l'assistance quelles étaient leurs attentes. Ce fut un débat riche en propositions de la part de ses administrés. Ce dernier, a pu répondre aux nombreuses questions posées.

Après un apéritif à table, l'excellent repas préparé par le restaurant du Tuquet fut servi par les élus.

Entre les plats fins et variés, un peu de musique fut proposée, par le super DJ Éric Diard, ce qui a permis à certains de mieux digérer et de montrer leurs talents de danseurs. Le Madison a remporté un grand succès.

Après café et le digestif les convives se sont quittés ravis de ce bon moment.

Un grand merci à la municipalité et ses élus.

” Patrice Simonet

Comité des fêtes



Le comité lors des fêtes 2018

En 2018, le comité des Fêtes entraîné par Théo, Romain et Pierre, a continué à faire vivre notre commune à travers les différentes manifestations tout au long de l'année (Soirée Irlandaise, Fêtes de la Musique, Tournée des bouquets, Fêtes du village, soirée tartiflette....)

Nos fêtes ont pu, comme l'année précédente, bénéficier d'un jour supplémentaire, à savoir le jeudi. Encore un vrai bonheur pour nous tous et les villageois, qui ont l'occasion de se retrouver pour une soirée conviviale le jeudi soir !

Vous pouvez comme chaque année visionner les images des Fêtes 2018 sur la chaîne Youtube TVLandes.

Pour 2019, toujours les mêmes intentions, à savoir garder la bonne humeur, le partage et la convivialité durant tous les événements.

Le vétéran Théo Suhubiette quitte la présidence et laisse donc Romain Cantin et Pierre Delpuech accompagnés d'un bureau motivé, toujours prêt pour de nouvelles aventures.

Nous souhaitons comme toujours garder ce qui plait, et proposer de nouvelles choses au fur et à mesure de l'année.

Comme chaque année, nous souhaitons que l'ambiance générale reste toujours aussi agréable pour les villageois. Nous remercions sincèrement tous les bénévoles, les commerçants et artisans, la municipalité et tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie de notre association.



Fêtes 2019 11/12/13/14 Juillet

Angresse sport pelote



Le bureau.

Notre Bureau est constitué de :

Président CANALIS Denis

Vice-président BOULON Nicolas

Secrétaire MORICHERE Gisou

Trésorier Brun Patrick

Membres : MARTINS Ilidio, CARRERE Rémy, BERROYER Richard, BOULON Mathieu, CANALIS Kévin, CARRERE Marine.

Cotisation :

Sénior / Junior	55 euros
Benjamin	40 euros
Poussin	20 euros

Ecole de pelote

Notre projet prioritaire pour l'année 2019, c'est de relancer, redynamiser et transmettre notre passion auprès des enfants. Ce sont eux qui feront vivre la pelote après nous... Comme disent les anciens, c'est la relève !!!

Educateur : Laurent PIQUET

Plusieurs fois champions des Landes, de France et



Paleta gomme 2018.

entraîneur national de l'équipe de France, il les entrainera pour devenir eux aussi des champions d'une spécialité sportive étonnante et spectaculaire.

Les entraînements se font le mardi de 16h30 à 20h00 et le jeudi de 16h30 à 20h00. Pour plus de renseignements au 06.03.53.18.60 (Laurent Piquet)

Les entraînements se font en partie sur le fronton d'ANGRESSE, et au mur à gauche de Benesse-Maremne en attendant le nôtre, qui devrait prendre jour en 2020.

Effectifs : Pour l'instant Nous avons 7 vaillants petits pelotaris, nous espérons que d'autres viendront renforcer les rangs. 5 nouveaux licenciés adultes sont venus renforcer nos rangs.

Compétitions Pitchouns résultats 2018 :

Léo Goncalves (associé à Killian de Benesse-Maremne)

- Finaliste championnat des Landes place libre paleta gomme

- Demi finaliste championnat de France place libre paleta gomme

- Championnat des Landes Mur à gauche paleta gomme.

Félicitations à nos jeunes pelotaris ... !!! Nous leurs souhaitons de continuer à s'amuser et à porter fièrement nos couleurs.

Compétitions adultes Résultats 2018 :

Plusieurs titres ont marqué cette année qui a été forte en émotion et nous fait entrevoir un avenir très prometteur pour le club.

Guillaume Martins et Nicolas Boulon (Nicolas remplacé pour la finale par Guillaume Nivaut)

- Champions des Landes place libre gomme 2ème série

Rémy Carrère et Mathieu Boulon

- Champions des Landes place libre gomme 1ère série

- ¼ finaliste championnat de France nationale A 1ère série

Rémy Carrère et Nicolas Boulon

- Champion de France mur à gauche paleta cuir nationale B

Nous les félicitons pour avoir défendu fièrement les couleurs du club d'Angresse.

Nous ne sommes pas uniquement à la recherche de titre, le principal c'est de prendre plaisir, de créer des liens d'amitié, de développer et faire connaître notre passion du plus jeune au plus ancien, filles, garçons. Venez nombreux le club de pelote vous attends pour vous faire vivre ou découvrir la pelote Basque.

Championnat de France

Cette année nous avons reçu les demi-finales et les finales du championnat de France paleta gomme place libre nationale A et B. Nous avons sollicité l'aide de



notre commune qui a répondu présente, avec toutes les compétences que nous lui connaissons. Entre autre la location des gradins qui étaient primordiale pour accueillir de nombreux spectateurs. Nous remercions infiniment Monsieur le Maire, ses adjoints, les employés municipaux et les secrétaires pour l'aide apportée.

Objectifs du club:

- Faire connaître la pelote aux jeunes dès l'âge de 6 ans
 - Avoir d'autres éducateurs pour mettre en place des entrainements, le samedi et mercredi (si le cœur vous en dit, vous serez les bienvenus).
 - Investir dans du matériel
 - Aménager une cuisine au club house.
- Notre souhait serait que nous arrivions à développer chez nos jeunes :
- L'esprit sportif (compétition, loisir)
 - L'envie de participer à la vie de leur association.
 - Les valeurs de l'amitié et de la solidarité sur et à côté du fronton.

La section des pitchuns est actuellement en veille, grâce à l'excellent travail de notre éducateur Laurent Piquet, certain de nos petits ont rejoint les plus grands. Si des parents sont intéressés pour les inscriptions de leurs futures graines de champions, ou tout simplement s'amuser et créer une belle amitié, vous pouvez téléphoner à Gisou au 06.08.36.32.14 ou à Laurent PIQUET au 06.03.53.18.60.

Adresse, défi, dépassement de soi, vitesse, précision, agilité, s'allieront aux plaisirs d'un club performant, aux nombreux titres de champions... A bientôt pour le plaisir de vous voir sur la cancha.

Objectifs pour l'année 2019

- Solliciter les filles et garçons de 6 à Ans à venir nous rejoindre dans cette merveilleuse aventure sportive.
- Plus d'entrainement sur le fronton d'Angresse
- Organiser un tournoi réunissant débutants et confirmés du plus jeune au plus ancien.
- Faire des petits tournois accompagnés de petits gouters (Après l'effort, le réconfort...)
- Organiser des manifestations.
 - Concours de belote au restaurant Les platanes
 - Vide grenier
 - Tournoi intercommunal à définir
 - Fête de la pelote
 - Loto

Le club remercie :

La mairie pour son aide, son écoute et sa volonté pour faire avancer notre club.

Nos nombreux partenaires qui nous aident financièrement ou par l'offrande de lots divers.

Les clubs de Benesse-Mareme et de Seignosse pour la mise à disposition des installations pour nos jeunes.

A toutes les personnes qui répondent présentes lors de nos manifestations

A bientôt en tant que joueur ou spectateur vous serez tous les bienvenus.

Le club de Pelote d'ANGRESSE vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 !!!

Angresse rando



Nous sommes une jeune association et venons de fêter notre première assemblée générale. Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, nous sommes aujourd'hui 53 marcheurs plus les accompagnateurs.

L'association dispose d'une équipe d'animateurs chevronnés lui permettant de conduire en toute sécurité des sorties de durées et de difficultés différentes, avec de temps en temps le regroupement de tous pour se retrouver et déjeuner ensemble. Depuis le mois de sept 2018, sont planifiées 2 sorties le mardi.

En plus des randonnées nous organisons des "escapades" : tous les adhérents ont la possibilité d'en proposer. Celles-ci peuvent être d'une demi-journée, d'une journée ou de plusieurs jours.

Dernièrement après une belle randonnée depuis Pasaia, nous avons dégusté dans le vieux San Sébastien des pinchos, bocadillos et calamares avant d'assister depuis un bateau au feu d'artifice de la Semana Grande (festival international). Une très belle journée !

L'escapade du 2 au 5 juin en Cantabrie ayant connu un franc succès, nous sommes repartis avec 18 personnes pour 3 jours de randonnées dans les Pyrénées en Vallée d'Ossau, Aragon et Vallée d'Aspe.

Randonner sur le thème de la nature nous rapproche de la faune, de la flore et nous permet de découvrir les Barthes de la plaine d'ANSOT à Bayonne. Visite de vieux gréements en Espagne et du stand de L'HERMIONE, à défaut du navire qui a connu des avaries. Journée du patrimoine dans la réserve d'ARZUZANX accompagnée d'un guide forestier et d'un groupe de mycologue avertis qui nous ont fait découvrir leur passion.

Le Président Alain Baradat nous donne les clefs du succès ? Une ambiance conviviale et des circuits renouvelés. Avec nos deux niveaux de marche, des circuits différents, toutes les semaines une randonnée accessible à tous et des panoramas diversifié. Chacun trouve son bonheur autour d'une passion commune.

Objectifs futurs, randonnée du week-end : voyagez depuis chez vous en feuilletant notre site



<https://sites.google.com/sites/angresserando/>

L'Association des Anciens d'Angresse



Les 3A à Navarrenx.

C'est toujours deux fois par semaine, le mardi et vendredi après-midi, que nous nous retrouvons dans notre jolie salle des 3 A pour partager divers jeux de société (belote, tarot, scrabble etc....) mais pour partager aussi le bon goûter offert par le club et tout cela dans une ambiance très amicale.

Le lundi et le mercredi matin (hors vacances) ce sont les accros de l'informatique qui viennent écouter les bons conseils de Dominique et c'est gratuit.

Tout au long de l'année, ce sont des lotos, des repas à la salle des fêtes, des sorties d'une ou plusieurs journées ; ces sorties avec visites guidées nous font mieux connaître et apprécier notre beau Sud-Ouest et même au-delà.

En 2018, nous avons visité La Rochelle, l'île de Ré, Navarrenx et le camp de Gurs, Salies-de-Béarn ;

En 2019, nous découvrirons la Cantabrie.

i Pour tous ceux qui désirent nous rejoindre, voici deux n° de téléphone celui de Jeanine: 06 02 28 67 83 celui de Lulu: 06 89 70 84 74

La cotisation pour l'adhésion au club n'est que de 15 euros pour l'année

Bien amicalement à vous tous,

” Pour le bureau, JEANINE



Les 3A à La Rochelle.

Tennis Club d'Angresse



L'équipe dirigeante fête cette année le 10^{ème} anniversaire de sa reprise du club.

Depuis l'été 2009, seulement 2 des membres originaires du bureau ont quitté leurs fonctions, tout en restant nos bons amis, et ont été remplacés par 3 entrants ; le président, le trésorier et le secrétaire sont inchangés depuis lors.

Le club compte maintenant 167 membres.

102 enfants adhèrent à l'école de tennis animée par Sylvie, notre monitrice, ancienne numéro 10 française, aidée par Anne-Marie, aide moniteur tennis (AMT CQP).

Les adultes sont également nombreux à prendre des cours ; le club les y incite en appliquant une décote spécifique sur le prix des cartes d'abonnements.

Nous remercions les mécènes – et Anne-Marie qui se charge de les solliciter activement – pour leur aide précieuse, permettant au club de maintenir l'équilibre de son budget malgré l'accroissement régulier des charges. Leurs panneaux ornent les abords des terrains et les murs du terrain couvert.

Tous les dimanches matin, le bureau, aidé de quelques membres actifs, se charge d'aménager le club house qui lui a été livré brut, à l'aide des matériaux financés par la Mairie. L'aide de bricoleurs supplémentaires serait la bienvenue.

Le club est également représenté dans les compétitions par équipes : pour la coupe de printemps 3 équipes (messieurs / dames / jeunes) sont engagées.

La compétition individuelle connaît son point d'orgue lors du tournoi d'été dont la seconde édition approche, dernière semaine de juillet et première d'août. Une réunion sera prochainement programmée de manière à préparer l'organisation du tournoi.

Nous espérons vivement que cette année des membres du club ou parents d'élèves de l'école de tennis pourront nous aider à assurer le succès de cette manifestation.

D'ici là, le club accueillera tous ses membres, parents, amis et tous sympathisants dans le cadre de la fête du tennis, le 8 juin.

A bientôt sur les courts et autour.

” Le bureau du TCA

Le tournoi de tennis d'Angresse renaît

Les deux premières éditions du tournoi de tennis d'Angresse ont eu lieu en 1987 et 1988.

Parmi les nombreux engagés ont trouvé de nombreux noms encore connus ce jour sur la commune : chez les adultes : Baron, Brun, Diot, Dubarry, Lafourcade, etc.. , chez les jeunes : Marmande, Peixoto, Luquet, Rouillet, Lopez, Massieu, Inacio etc... pardon pour les autres.

Pendant 30 ans, le club n'a plus organisé cette compétition.

Depuis que le club a été remonté en 2008, le bureau a toujours eu en ligne de mire la renaissance de ce tournoi et c'est seulement l'été dernier que toutes les conditions ont pu être réunies pour qu'enfin l'aventure soit tentée.

L'achèvement de la construction du cours couvert, le nombre important d'adhérents, et leur engouement grandissant pour la compétition ont fait apparaître le renouveau de cette manifestation comme une nécessité et une évidence.

Sur les conseils de Denis Vincent, juge arbitre apprécié de tous, les dates ont été arrêtés et l'homologation du tournoi a été demandée : dernière semaine de juillet première semaine d'août.

A l'approche de la période en question des réunions ont été organisées afin de former les membres à la gestion du tournoi : convocations, lancement des matchs, tenue de la table de marque etc..

Dés cette première année, c'est environ 160 inscriptions qu'a reçu le club dans les différentes catégories, volontairement restreintes pour parvenir à des tableaux suffisamment fournis.

Le classement maximal accepté était celui de 15/1 soit le meilleur de la 3^{ème} série.

Le tableau senior messieurs comptait en 8^{èmes} de finale 8 15/1 sur 16 joueurs, les autres étant légèrement moins bien classés ou des joueurs largement sous-classés, un très beau tableau !

Chez les dames des 15/1 allaient également entrer en lice dans les phases finales.

La composition du tableau était de toutes origines : un allemand, un américain, un marseillais, des parisiens, toulousains, alsaciens, hauts savoyards, aveyronnais, corses et autres joueurs du Sud-Ouest et de nombreux locaux



formant le fine fleur du tennis Sud Landais.

Les premières journées furent très intenses, surtout pour des novices en la matière ; pour les suivantes, il fallait faire preuve de constance. Merci pour leur participation à tous les membres du bureau (Céline, Dominique, Thierry, Christophe, Philippe, Vincent et Jean-Michel) et à Jean-Michel (Devaud), Chantal, Myriam, Sandrine, Anne, Michelle, Frédéric, Sébastien, Nicolas, Fred, Jean, ...

Le bon accueil et la convivialité étaient nos leitmotiv et nombreuses furent les marques de reconnaissances des joueurs et de leur entourage à ce sujet. Quelques petites soirées ont ponctué de chaudes journées bien remplies.

Le dernier jour, arrivèrent les finales et la consécration de l'enfant du pays : Frédéric Marmande, vainqueur des finales senior et + de 35 ans dans la même journée (à vérifier) ; une performance extraordinaire venant conclure un tournoi magnifique, aussi bien sportivement qu'humainement.

Une nouvelle association

Une association d'aide aux personnes atteintes par le cancer et leurs proches vient d'être créée sur notre commune.

Rémi Noste Estele a pour objectif de récolter des fonds en organisant des événements festifs basés sur la convivialité, les traditions, l'entraide, le lien social.

Nous souhaitons aider les gens dans le besoin tant au niveau financier que matériel, apporter un soutien physique et psychologique.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans notre belle aventure, n'hésitez pas à nous contacter par mail : reminosteestele@gmail.com ou par notre pas facebook : Rémi Noste Estelle. Des bulletins d'adhésion sont à votre disposition au secrétariat de mairie.

Adishatz



Judo et Taïso

Lors de la rentrée 2018 les parents et les enfants de l'école de judo d'Angresse ont eu le plaisir de découvrir, grâce au travail de la mairie, un tout nouveau dojo avec des vestiaires et des toilettes adaptés. Cette nouvelle structure a également permis à Dominique de donner deux cours de Taïso (gymnastique, entretien physique) les mardis et vendredis de 18H00 à 19H00 au lieu d'un seul le mercredi les années précédentes.

Pour la deuxième année consécutive, le samedi 8 décembre dans le cadre du Téléthon, les minimes et les benjamins du club de judo de Capbreton et d'Angresse ont participé à une compétition interne au club. Celle-ci a été réalisée sous le format d'une confrontation par équipe de 4 permettant à nos jeunes judokas de sortir du schéma classique du sport individuel en valorisant la notion d'entraide et de camaraderie. Les parents et les nombreux soutiens ont donné de la voix et ont pu apprécier le bon niveau des combats et les progrès réalisés par leurs enfants. Une remise de médaille et un goûter ont clôturé la manifestation.

Le 21 décembre a eu lieu le Noël du judo, soirée au cours de laquelle les plus jeunes d'Angresse et de Capbreton



L'école de judo d'Angresse.

ont participé au tournoi interne, les parents et amis ont ainsi pu apprécier la qualité technique des combattants. La remise des médailles et le passage du père Noël ont clôturé cette soirée qui s'est déroulée dans une très bonne ambiance grâce aux enfants et à l'aide des parents présents.

ARA : 2018, une excellente année !



En 2018, non seulement l'ARA a perduré mais a également développé des activités nouvelles et s'est enrichie de nouveaux éléments dynamiques augurant bien de son avenir.

Malgré un hiver et un printemps pluvieux les activités prévues ont pu être réalisées dans d'excellentes conditions.

Une sortie en raquettes à la Pierre-Saint-Martin concluait de belle manière la saison hivernale ; un séjour en Dordogne tout à la fois physique et touristique marquait le retour des beaux jours mais se finissait dans la bonne humeur sous la pluie et dans la tempête.

Un barbecue au col d'Oxondo, atteint après une marche difficile annonça la trêve estivale.

Début octobre un séjour fort réussi dans un chalet à Iraty permettait de se remettre en forme pour aborder une nouvelle saison qui sera comme la précédente : physique, festive, conviviale et amicale. Pour s'en convaincre il suffit d'aller visiter notre site web « rando-ara.fr » qui connaît un taux de visite inattendu et surprenant.

Un repas au restaurant fort apprécié et une participation importante et active à la journée du téléthon nous ont permis de finir 2018 dans la bonne humeur et dans la solidarité avec ceux qui ne peuvent plus marcher.

Découvrir de nouveaux paysages, surprendre la faune au détour d'un chemin, rencontrer d'autres groupes de randonneurs, partager la joie d'un effort fait en commun, voilà tout ce qui anime les Randonneurs d'Angresse.

Les copains d'abord VTT

Le club organise chaque dimanche matin une sortie locale en VTT de 2 à 3 heures. Le départ est donné à 9h00 sur le parking de la mairie.

Le nombre de participants à ces sorties est variable selon les activités de chacun et de l'état de forme relatif à l'activité noctambule de la veille. Ouvert à toutes et à tous, le but de ces sorties est de se faire plaisir en pleine nature environnante, le tout dans la bonne humeur. Aucune notion de compétition ne nous habite.

i Pour tous renseignements :
lescopainsdabordvtt@sfr.fr ou 06-15-40-89-08

Cette année écoulée a été marquée par plusieurs évènements.

Tout d'abord quelques sorties à des randonnées dans les villages alentours ont vu la présence de certains de nos licenciés. D'autres sorties diffuses nous ont permis d'explorer un peu le pays basque.

Les autres rendez-vous particuliers durant la saison ont été organisés à titre individuels par certains membres du club. Nous avons donc pu apprécier en premier lieu au mois de janvier une sortie raquettes organisée par Christelle et Didier. Au mois de février la traditionnelle Delanuit menée de main de maître par Michel, son épouse et ses co-organisateurs. Au mois de mai quelques personnes ont participé au Week-End organisé au Val d'Azun. En juin certains d'entre nous ont répondu présents à l'invitation de la MACS pour passer un agréable moment au bord de l'Adour pour l'inauguration de la Scandibérique et ce même mois Frédo, Cathy, Michel et



Christine ont organisé la traditionnelle Angressoise. Et pour finir, au mois de septembre nous avons participé au forum des associations de la commune.

Toutes ces initiatives de grande qualité reflètent à merveille la bonne entente et la franche camaraderie qui règne au sein de notre association. Pour cela je vous remercie tous, participants et surtout vous, les organisateurs, qui avez su nous donner tous ces plaisirs et je souhaite qu'une seule chose c'est que cela perdure tout au long de cette nouvelle année.

i Pour l'entretien mécanique de votre vélo je vous conseille de consulter la chaîne YouTube Smile Cycling de notre ami Jean ou une multitude de petites vidéos vous aideront sûrement.



HOMMAGE A DIDIER

Depuis ce maudit 14 juillet, nous pensons souvent à toi Didier.

De là-haut tu dois continuer à nous accompagner, rire de nos chutes, tu dois être fier de nous voir essayer de continuer à rouler sans toi, à s'amuser malgré tout, même si à chaque fois il nous arrive d'avoir une pensée émue à ton souvenir.

Parce que les copains d'abord, c'est avant tout une bande.

Une bande de mômes facétieux !!

Une bande de mômes qui tous les dimanches matin s'est ménagé un havre.

Un havre dont tu étais l'acteur principal tant tu partageais avec nous les valeurs de notre enfance, l'insouciance, la bienveillance, les moqueries réciproques et une amitié sans failles.

Un havre où le seul mot d'ordre est de rire.

De rire de la vie, de rire de nous, de rire de tout...

Non pas que nous soyons naïfs mais parce que parfois le destin est tellement moche et tellement cruel qu'il faut profiter de chaque instant.

Ces instants, nous continuons d'ailleurs à les partager avec toi, tu es toujours là lorsque l'un d'entre nous part à la faute, dans nos rires, nous



entendons aussi le tien, dans nos plaisanteries nous entendons toujours tes traits d'esprit, nous continuons à attendre celui qui est moins en forme, nous continuons à aider celui qui a un problème mécanique, comme tu l'as toujours fait.

Parce que depuis ce jour maudit Didier, tous les dimanches, nous continuons à rouler avec toi !

Teach me !

Fondée en septembre 2017, l'association « Teach ME ! » propose des cours collectifs de guitare acoustique, pour tous les niveaux et tous les âges... enfin presque ! Puisque les enfants devront attendre d'avoir 8 ans pour profiter pleinement de l'enseignement de Mathieu, leur professeur autodidacte et passionné.

Originaire de la région parisienne, on a pu l'entendre aux côtés de nombreuses figures de la scène jazz manouche. Impliqué en parallèle dans la formation de musiciens au sein de la « Swing Romane Académie », il a développé une approche intuitive et innovante de la pédagogie. Un enseignement ludique et sans solfège, qui met l'accent sur le partage et le plaisir de jouer ensemble. C'est pourquoi Teach ME ! c'est d'abord et avant tout des ateliers collectifs, avec maximum 3 élèves par classe. Le but étant de profiter de l'émulation collective pour cultiver l'écoute et créer des affinités entre élèves, les invitant à jouer ensemble, même au-delà des murs de l'école.

Ces cours collectifs se déroulent d'octobre à juin et ont lieu soit aux Caprices de Romane sur la Zone Pédebert à Soorts-Hossegor, soit, pour les plus jeunes, à Angresse. En effet, cette année les petits musiciens en herbe



Mathieu et quelques-uns de ses élèves.

investissent la Maison des Associations, tous les mardis, mercredis et jeudis.

L'association propose également des cours particuliers pour un apprentissage plus personnalisé. Vous pouvez aussi vous offrir ou offrir à vos proches un bon cadeau de 5 cours particuliers pour apprendre les rudiments de la guitare, et pourquoi pas, savoir jouer votre premier morceau de musique !



Retrouvez toutes les informations sur leur site : www.teachme-music40.com

FÊTE DU SPORT / FORUM DES ASSOCIATIONS 8 SEPT 2018



A notre disposition sur notre Commune

Des services

Pour les 0 – 3 ans, une quinzaine d'assistantes maternelles agréées exercent sur Angresse. Vous trouverez la liste de ces professionnelles sur le site Internet du Conseil Général.

<http://www.landes.org/assistantes-maternelles-agreees>

Pour les enfants scolarisés (qui auront 3 ans avant le 31/12), un service d'accueil avant et après la classe est ouvert dans l'enceinte du groupe scolaire Jean Cazenave, dès 7h30 et jusqu'à 19 heures. Des repas préparés par le Pôle Culinaire à Seignosse permettent aux enfants de déjeuner sur place. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert tous les mercredis, et pendant les vacances (sauf Noël et dernière semaine d'août) ;

Pour les collégiens et les lycéens, deux arrêts de bus -place de la Pépinière et à La Marquèze- Le matin, bus pour le lycée de Tyrosse vers 7h30, retour 18h10 et bus pour le collège de Tyrosse vers 8h00 avec un retour vers 17h20 (horaires disponibles sur le site de la RDTL <http://www.rdtl.fr/>)

Pour les personnes âgées, handicapées ou de retour d'hospitalisation, sachez qu'il est possible de faire livrer des repas préparés par le Pôle Culinaire. Nous avons également un service de taxi-médicaments pour les Angressois qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la pharmacie. Une prestation de téléalarme peut également être mise en place pour les personnes isolées.

Des loisirs

Les RAM sont des lieux de rencontre et d'échange pour les assistantes maternelles et les petits dont elles ont la garde. Les « Nounous » d'Angresse amènent les enfants

une fois par semaine dans un local qui leur est dédié à la crèche d'Hossegor, en attendant d'avoir un RAM sur la Commune ;

Activités sportives : Escrime - Fitness - Taïso volontaire - Judo - Pelote Basque - Randonnée - Sports de glisse - Tennis- VTT - (voir les divers articles rédigés par les Présidents de ces associations), Equitation, Pilate, Yoga,

Activités culturelles : Poker - Peinture

Ou activités pour partager des moments plus festifs en rejoignant le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves, l'ACCA ;

Et à partir de 60 ans, les 3A (membres de l'Association des Anciens d'Angresse) se retrouvent certains après-midi dans leur local, pour faire des jeux, des goûters, organiser des sorties...

De nombreux commerces à deux pas de chez nous

Primeur - Boulangeries, Pâtisseries - Rôtisserie - Traiteurs - Restauration traditionnelle et rapide - Coiffeurs - Agent immobilier - Antiquaire - Dépôt vente - Garages automobiles - Serres - Bar - Tabac- Presse - Loto... et tout récemment un institut de beauté.

Nous avons également la chance d'avoir un bureau de poste qu'il faut utiliser (même si les horaires d'ouverture ne sont pas toujours adaptés à nos horaires), si nous voulons le conserver sur notre Commune.

Sans oublier, toujours à deux pas de chez nous, un grand nombre d'artisans et de professionnels de la santé.

CALENDRIERS MANIFESTATIONS 2019

- Le samedi 12 janvier
Théâtre sans nom
- Le vendredi 25 janvier
Vœux Mairie
- Le samedi 02 et dimanche 03 février
MACS Dimanche et Cie
- Le 09 février
Repas pelote (mains nues)
- Le samedi 23 février
ACCA Repas de la chasse
- Le samedi 09 mars
AAPE Carnaval + repas

- Le samedi 16 mars
CDF repas Irlandais (St Patrick)
- Le mercredi 1^{er} mai
Vide grenier AAPE
- Le samedi 04 et dimanche 05 mai
Braderie ADAMAID
- Le samedi 11 mai
Mayade
- Le samedi 01 et dimanche 02 juin
Les Arts d'Angresse

Exposition

- Le 08 juin
Fête du Tennis + repas au tennis couvert
- Le 21 juin
Fête de la Musique
- Les 11-12-13-14 juillet
Fêtes locales
- Le 24 juillet
Cirque
- Le 24 août
Traditions Landaises Asso Rémi Noste Estele

- Le 07 septembre
Fête du sport - Forum des Associations
- Le 28 septembre
Vide poussette ADAMAID
- Le samedi 23 novembre
Vide grenier AAPE
- Le samedi 07 décembre
Téléthon
- Le samedi 14 décembre
Noël Mairie (à confirmer)

Numéros Utiles

Mairie

183 av. de la Mairie – 40150 ANGRESSE
 Tél. 05 58 43 51 94
 Fax : 05 58 43 92 63
 Mail : mairie@angresse.fr Site Internet : www.
 angresse.fr
 Pour recevoir la lettre d'information, venez inscrire
 votre adresse mail à la mairie.
 Secrétariat ouvert :
 Lundi – Mardi – Jeudi :
 8h30 à 12h et 13h30 à 18h
 Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Accueil de Loisirs

Tél. 05 58 43 97 09
 Mail : alsh@angresse.fr

Conciliateur de justice

Tél. 05 58 41 50 11
 Mairie de Soustons

Assistants sociaux

Tél. 05 58 72 28 11
 Centre médico-social de Capbreton

La Poste d'Angresse

Tél. 05 53 43 64 00
 Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 16h, le
 samedi de 9h00 à 11h30

Gendarmerie 17

531 av. Charles de Gaulle – Seignosse

Pompiers 18

Route d'Angresse – Capbreton

SAMU 15 ou 112

Taxi médicaments

Tél. 05 58 43 51 94

Déchetterie

Tél. 05 58 43 92 79
 Route de Seignosse – Soorts-Hossegor
 Horaires du lundi au samedi :
 Hiver : 8h – 12h et 13h15 – 18h
 Été : 8h30 – 12h et 13h15 – 18h30
 Dimanche et jours fériés : 13h15 – 18h30
 Fermée le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier

TV LANDES pour voir ou revoir l'actualité sur
 notre Commune et dans les Landes : [http://
 tvlandes-replay.fr/](http://tvlandes-replay.fr/)



Etat civil 2018

Naissances :

SABOURIN Alix, Marjorie, Marie.....	25.01
SANJUAN FERNANDEZ Chloé.....	26.01
FOULET DULON Romy, Gabrielle.....	10.02
RITTER Jaya.....	25.02
CHICARD Lyam, Lucien, Camille.....	08.03
SARDELUC Juliette.....	10.03
FORCANS LASSERRE Sacha.....	01.04
PEIXOTO Myla.....	23.04
DANGUY DES DESERTS Benjamin.....	04.05
CARINHAS DE ALMEIDA Tayron, Magno.....	30.05
PEIXOTO Jules, André.....	29.06
ALLEYN CHAMPION Clara, Gabrielle, Nathalie.....	08.07
DMAISSI Elaïa.....	17.07
TROADEC Lana.....	20.08
TUREK Léon, Rémi, Félix.....	29.08
DUBARRY Jordan.....	03.09
LE CALVES Mercedes.....	04.09
LE CALVES Cattaleya.....	04.09
SITI Enzo.....	04.09
LAGARDERE Paul, Michel.....	09.09
BENGHOZI Alma, Claudine.....	29.09
LENDRE Jade, Adrienne, Madeleine.....	10.10
LENDRE Emma, Georgette, Yvette.....	10.10
LAGOUTTE Adam.....	17.10
LAGOUTTE Noé.....	17.10
CORTICCHIATO Loïc.....	24.10
BOUREL DORCHAIN Gaya, Hina.....	30.10
BLUM Harlow.....	16.11
MINVIELLE Arthur.....	25.11
DE COUËSSIN DU BOISRIOU Georges, Loup, Marie.....	10.12
BORDESSOULLES Livia.....	24.12

Mariages :

MAQUAIRE Cédric, Jean-Yves, Cyrille et FELTRIN Mélodie.....	23.06
VAUDEY Gérard, Raymond, René et FERRARI Aline, Claire, Agnès.....	25.08
DUVIGAU Jean-Claude et TAUZIN Isabelle, Valérie.....	20.10

Décès :

LUQUET Rémi, 40 ans.....	11.01
MARTIN Madeleine, Marie, Emilienne née WEBER, 102 ans.....	19.01
CORRIHONS Gilbert, Georges, 89 ans.....	30.01
CHINOTTI Dominique, Françoise, 66 ans.....	30.01
INACIO Maria, Candida née MOEREIRA, 83 ans.....	31.01
MOREAU Jeanne, née MONCHET, 94 ans.....	01.02
SEGURA Martial, 64 ans.....	09.02
VEYRET Jacques, André, 92 ans.....	27.02
SCHMIEDT Marie, Marguerite, née LASSALLE, 91 ans.....	13.04
BOYER Jacqueline, Emilie, Paulette née MOLINIER, 94 ans.....	27.04
GARCIA GOMEZ Geoffrey, Marc, 35 ans.....	14.06
BOULON Mauricette née CASTILLON, 79 ans.....	05.08
LAMBERT Fabienne, Marcelle née MARCHAIS, 52 ans.....	31.08
BORDUS Paul, 86 ans.....	12.09

Petit rappel réglementaire et législatif..

Afin de respecter nos voisins, veillons à :

- Utiliser les engins bruyants (tondeuses, tailles haies, tronçonneuses, et tous engins à moteur)
 - les jours ouvrables entre 8h30 et 12h00, ou 14h00 et 19h30
 - les samedis entre 9h00 et 12h00 ou 15h00 et 19h00
 - les dimanches et jours fériés entre 10h00 et 12h00.
- Ne pas laisser nos végétaux envahir le voisinage en coupant par exemple nos haies à 2 mètres de hauteur et au ras du domaine public.
- Apporter nos déchets de jardinage, ou de chantier à la déchetterie, ainsi que tout objet encombrant ne pouvant être jeté dans les containers. Les agents du Sit-com vident les containers, mais ne ramassent pas les déchets posés à côté ;
- Ne pas brûler les déchets, y compris végétaux ;
- Ne pas laisser son chien errer sur la voie publique ;
- Ramasser les déjections canines de son animal ;

- Eviter le Tapage Nocturne trop fréquent ;
- Stationner sur les aires prévues à cet effet et éviter d'utiliser les trottoirs comme place de parking.

Les voies douces sont destinées aux piétons, aux vélos, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite. Ce ne sont pas des places de stationnement. Merci de respecter ces voies et leurs usagers.

Un service gratuit de mise à disposition d'une benne pour déchets verts est instauré sur notre Commune.

Chaque semaine, un quartier différent en bénéficie avec l'installation de la benne le vendredi et retrait le lundi.



ATTENTION : seuls les déchets verts issus de vos jardins sont acceptés dans cette benne. Dans le cas contraire, il sera immédiatement mis fin au service

Dates et lieux de servitude diffusés par Angresse info et affichés en Mairie.

Frelon asiatique

Arrivé en 2004, le frelon asiatique à thorax noir à proliféré dans toute la France et ses pays voisins, plus petit que le frelon européen, le thorax est brun foncé, son abdomen présente de fines bandes jaunes avec un dernier segment jaune-orangé.

Les reines ayant hivernées sortent fin février et l'on voit se bâtir le nid primaire jusqu'à début juin, c'est le moment le plus propice pour piéger les reines.

Comment piéger : voir tuto sur internet

Une bouteille plastique coupée dans sa partie haute qui sera retournée et enfoncée dans le corps, des trous de 5 et 6 mm vont permettre aux autres espèces de se libérer, une ficelle au goulot pour accrochage du piège dans les arbustes.

Un mélange de 2/4 de bière brune, 1/4 de sirop de cassis, 1/4 de vin blanc vont attirer les frelons, et reste sans danger pour les abeilles car ces dernières n'ont aucune attirance pour l'alcool.

A partir de juillet, le frelon quitte sa nursery pour élaborer un nid plus conséquent et en général en partie haute des arbres, Afin de combler son besoin en protéines, il s'attaque avec un acharnement impitoyable aux abeilles, un frelon peut massacrer jusqu'à 70 abeilles par jour,

20 à 30 frelons peuvent détruire une ruche entière en quelques minutes.

Nous vous recommandons une grande vigilance, enfants comme adultes, ce prédateur peut être très agressif envers l'homme si le nid est dans un environnement proche, haie, avant toit de maison, abri de jardin, grenier etc.... classé en danger sanitaire de 2^{me} catégorie pour les abeilles.

La commune d'Angresse depuis début 2018 a déjà éradiquer plusieurs nids sur l'espace publique et

souhaite apporter aujourd'hui le même service, gratuitement, pour tous les habitants de la commune, sur un simple coup de téléphone, un agent communal accompagné d'un apiculteur viendront chez vous avec un équipement approprié indispensable pour détruire le nid ou déplacer l'essaïm.

Si la présence du nid mérite la mise en place d'une nacle, plusieurs opérations peuvent se faire conjointement.



Apiculteur 0771657691// Mairie 0558435194

Mairie

183 av. de la Mairie

40150 ANGRESSE

Tél. **05 58 43 51 94**

Fax : **05 58 43 92 63**

Mail : mairie@angresse.fr

Site Internet : www.angresse.fr

Pour recevoir la lettre d'information,
venez inscrire votre adresse mail
à la mairie.

Secrétariat ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi :

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h

et 13h30 à 17h

le 28/02/2018



ANGRESSE